



L'Echo Blanc-Bourgeois

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Site de la Commune : www.mairie-bourgblanc.fr

☎ 02 98 84 58 13 Courriel : mairie.bourgblanc@orange.fr

Vie municipale - Buhez ar gomun

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN

- **Délégation d'attributions au maire.** Le conseil municipal valide la délégation d'attributions au maire. - **Indemnités de fonction des élus.** Le conseil municipal décide d'accorder les indemnités suivantes aux élus : - Maire : 51 % de l'indice brut (IB)1027. - Adjoints 18,5 % de l'IB 1027. Conseillers municipaux délégués : 3 % de l'IB 1027. Conseillers municipaux : 1 % de l'IB 1027. - **Composition des commissions municipales.** Commission administration générale, personnel, finances : Sandra LE MESTRE, Stéphane BERGOT, Yves LE GOFF, Dominique GOUEZ, Ludovic MORIN, Sylvie LEON. Commission travaux, bâtiments : Claude HABASQUE, Marie-Françoise MITH, Maryvonne FAGON, Dominique GOUEZ, Yves LE GOFF, Guillaume LIORZOU, Gilbert THOMAS, Sylvie LEON. Commission voirie, environnement, développement durable : Stéphane BERGOT, Hervé MARCHADOUR, Solange TREBAOL, Laurence MEHALLEL, Jean-Luc PELLEN, François JAOUEN, Gilbert THOMAS, Sylvie LEON. Commission vie associative, sport, tourisme, culture, patrimoine : Marie-Françoise MITH, Claude HABASQUE, Maryvonne FAGON, Dominique GOUEZ, Marie-Louise LANNUZEL, Thierry TROADEC, David MAUGUEN, Guillaume LIORZOU, Marie-Thérèse QUEMENEUR, Jean Paul DENOTTE. Commission affaires scolaires et périscolaires, enfance et jeunesse : Sandra LE MESTRE, Sandrine DENIEL, Béatrice DUPONT, Danièle HANSJACOB, David MAUGUEN, Françoise PHILIP, Ludovic MORIN, Sylvie LEON, Marie-Thérèse QUEMENEUR. Commission urbanisme : Stéphane BERGOT, Hervé MARCHADOUR, Solange TREBAOL, Laurence MEHALLEL, Danièle HANSJACOB, Thierry TROADEC, Gilbert THOMAS, Jean Paul DENOTTE. - **Élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO).** Titulaires : Stéphane BERGOT, Claude HABASQUE, Hervé MARCHADOUR, Sandra LE MESTRE, Jean-Paul DENOTTE. Suppléants : Maryvonne FAGON, Dominique GOUEZ, Yves LE GOFF, Jean-Luc PELLEN, Sylvie LEON. - **Composition de la commission des achats (procédure adaptée).** Titulaires : Stéphane BERGOT, Claude HABASQUE, Hervé MARCHADOUR, Sandra LE MESTRE, Jean-Paul DENOTTE. Suppléants : Maryvonne FAGON, Dominique GOUEZ, Yves LE GOFF, Jean-Luc PELLEN, Sylvie LEON. - **Composition du conseil d'administration du CCAS.** Le nombre de membres proposé par le Maire est de 10. Après discussion, le Maire accepte de porter ce nombre à 12 afin qu'un élu de l'opposition puisse siéger. Toutefois, ce nombre sera ramené à 10 si on ne pouvait obtenir suffisamment de membres non élus. Les membres élus sont Evelyne PAGE, Solange TREBAOL, Jean-Luc PELLEN, Danièle HANSJACOB, Thierry TROADEC, Marie-Thérèse QUEMENEUR. - **Désignation des délégués aux organismes de coopération intercommunale.** Syndicat Départemental d'Electrification du Finistère (SDEF) : Titulaires : Stéphane BERGOT, Hervé MARCHADOUR. Suppléants : Maryvonne FAGON, Sandrine DENIEL. Syndicat Mixte des Eaux du Bas Léon : Titulaires : Hervé MARCHADOUR, François JAOUEN. Suppléant : Stéphane BERGOT. - **Désignation du correspondant au conseil d'école** : Béatrice DUPONT. - **Désignation du correspondant défense** : Bernard GIBERGUES. - **Désignation du référent sécurité routière** : Thierry TROADEC. - **Désignation du membre du conseil d'administration de l'association maison Saint Joseph** : Bernard GIBERGUES. - **Règlement intérieur du conseil municipal.** Le conseil municipal décide de reconduire le règlement approuvé le 05/07/2016. - **Autorisation de recrutement de personnel non titulaire.** Le conseil municipal autorise le Maire à recruter des agents non-titulaires pour le remplacement d'agents indisponibles. - **Prime exceptionnelle COVID 19.** Le conseil municipal décide d'instaurer la prime exceptionnelle COVID 19 au profit des agents particulièrement mobilisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie pour assurer la continuité des services publics. - **Avenants aux marchés de travaux de construction de la salle de sport.** Design Métallerie (lot serrurerie) pour un montant de - 1 924,96 € HT, Le Bohec (lot électricité) pour un montant de 37 370,69 € HT, GCS (lot plomberie) pour un montant de 8 071,41 € HT. - **Décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation d'attributions qu'il tient du conseil municipal.** Renouvellement de la ligne de trésorerie de 500 000 € auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole pour une durée d'un an.

Composition des commissions. Les personnes souhaitant faire partie des commissions « administration générale - personnel - finances », « travaux - bâtiments », « vie associative - sport - tourisme - culture - patrimoine », « affaires scolaires et périscolaires - enfance - jeunesse », « voirie - environnement - développement durable » ou « urbanisme » peuvent déposer leur candidature en mairie jusqu'au **26 juin**.

Permanences des élus. Uniquement sur RDV.

Information du public. Par arrêté municipal en date du **11 juin 2020**, une procédure d'information du public relative à la cession d'une bande de terrain d'environ 30 m² située 4, rue de Brest sera ouverte **du lundi 22/06/2020** à 9 H **au vendredi 03/07/2020** à 17 H à la mairie de Bourg-Blanc, désignée comme siège de cette procédure. Un exemplaire du dossier sera consultable en mairie de Bourg-Blanc par toute personne intéressée aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et où elles pourront consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, les adresser par écrit, ou par voie électronique au siège de l'enquête (Mairie de Bourg-Blanc, place de l'étang - 29860 Bourg-Blanc - adresse mail : mairie.bourgblanc@orange.fr). M. Yves Billiet sera présent en mairie le **vendredi 03/07/2020** de 14 H 00 à 17 H 00 pour recueillir les observations du public. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune.

Médiathèque. Un nouveau service « Ramenez, réservez et emportez ! » est proposé à la médiathèque municipale de Bourg-Blanc. Réservations sur le portail de la médiathèque ou par téléphone au 02 98 84 54 42. Pour retrouver toutes les informations sur ce nouveau service (accès, fonctionnement...), il suffit de consulter le site du réseau : www.livrecommelair.fr

Recensement citoyen. Les jeunes nés en juin 2004 sont invités à se présenter en mairie à leurs 16 ans et jusqu'aux 3 mois qui suivent. Il leur sera remis une attestation nécessaire pour les concours, examens et permis de conduire. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

La Région Bretagne, la Banque des Territoires, les 4 départements et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale bretons

Chez nous cette semaine - Amañ er sizhun

URBANISME : Déclaration préalable : - Clémence FAUC et Dylan RENOUF 5, rue Saint-Yves : changement des fenêtres et de la porte d'entrée.

ÉTAT CIVIL : **Naissance** : - Aëla LASCAUD, Lagaduzic, 5 juin.

Décès : - Marcelle LE GOFF née PELLICANT 14, place Sainte Barbe, 11 juin.

Informations - Keleier

Ordures ménagères. Prochains ramassages **lundi 22 ou mercredi 24 juin** suivant votre secteur. Pour les problèmes d'ordures ménagères, vous pouvez contacter le 02 98 84 40 35 ou envoyer un mail à collectes@pays-des-abers.fr

Déchetterie. Horaires déchetterie de Primel à Bourg-Blanc : le mardi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H, le vendredi de 14 H à 18 H, et le samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H. **Déchetterie de Penvern à Plabennec** : - Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi 9 H / 12 H et 14 H / 18 H. **Déchetterie de Ménez-Bras à Lannilis** : du lundi au samedi 9 H / 12 H et 14 H / 18 H sauf mercredi. Les dépôts sauvages sont interdits sous peine de sanction. Plus d'information au 02 98 37 66 00 ou par mail à accueil@pays-des-abers.fr

Réouverture de la Maison de l'emploi et de l'Hôtel de communauté. L'Hôtel de communauté du Pays des Abers est de nouveau ouvert au public. Horaires : 8 H 30 / 12 H et 13 H 30 / 17 H 30. Le port du masque est obligatoire dans les locaux ☎ 02 98 37 66 00. Réouverture également de la Maison de l'emploi. Accueil physique sur RDV ☎ 02 90 85 30 12.

Paroisse. ☎ 02 98 40 89 79 Plabennec. Permanences à la Maison Paroissiale du lundi au samedi de 9 H 30 à 12 H, le samedi de 9 H 30 à 12 H. Secours catholique : 5, rue Auguste le Faux, Plabennec, ☎ 02 98 40 89 79. **Jeudi 18 juin** à 11 H 15 : messe en l'église de Lannilis en hommage à un paroissien résistant François Briant. **Vendredi 19 juin** : fête du Sacré-Coeur de Jésus. **Samedi 20 juin** à 18 H 30 : messe à l'église de Plabennec. **Dimanche 21 juin** à 9 H 30 : messe à Lannilis, à 11 H à Plabennec & à 18 H à la basilique du Folgoët. **Mercredi 24 juin** : Pardon de Saint Jean-Balanant (Plouvien). Messe à 18 H 30 (si la météo le permet) près de la chapelle. Apporter son pliant. **Samedi 27 juin** : baptêmes des catéchumènes adultes de la paroisse. Messe unique à Plouguerneau à 18 H 30. **Vendredi 3 juillet** : pèlerinage des pères. RDV à 7 H 45 au sanctuaire Notre-Dame de Rumengol pour y laisser les véhicules et covoiter jusqu'à Sainte-Marie du Menez Hom (départ du pèlerinage). Il est possible de rejoindre le groupe de préférence le vendredi soir à l'abbaye de Landévennec. **Dimanche 5 juillet** RDV pour les familles à 10 H 45.

Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM). Vous êtes parents ou futurs parents, le Relais vous propose : - un accueil, une écoute, un accompagnement à la parentalité ; - des renseignements sur les différents modes d'accueil (assistants maternels, garde à domicile, crèche, halte-garderie...) ; - une orientation vers les structures adaptées à votre besoin ; - un soutien dans vos démarches. Vous êtes ou vous souhaitez devenir professionnel petite enfance (assistants maternels, garde à domicile), le Relais vous propose : - une écoute et un soutien dans votre profession ; - des informations sur votre futur métier, sur votre statut de salarié. Sandrine RIOU et Sophie CARIOU vous accueillent : lundi, mardi et jeudi de 9 H à 16 H 30 (06 01 44 01 12 ou 06 98 56 32 22), mercredi de 9 H à 16 H 30 (06 01 44 01 12), vendredi de 9 H à 16 H (06 01 44 01 12). Si les horaires ne correspondent pas à vos disponibilités, n'hésitez pas à nous laisser un message ou à nous adresser un mail rpam@plabennec.fr, en nous indiquant le jour et l'heure qui vous conviendrait.

Inscriptions au transport scolaire. Pour l'année 2019 - 2020, le coût de l'abonnement scolaire était de 200 € pour les familles finistériennes. À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes utilisant le réseau BreizhGo. Pour l'année scolaire, les familles paieront 120 € pour les deux 1^{ers} enfants transportés puis 50 € pour le 3^{ème}. La gratuité s'appliquera à partir du 4^{ème} enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90 € pour être transportés en car et en bateau et payeront 120 € pour être transportés en train. Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire. Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

Ecole Saint-Yves / Notre-Dame. ➤ Inscriptions pour la rentrée scolaire 2020 / 2021. L'établissement ayant rouvert ses portes, une visite des locaux peut donc être planifiée pour découvrir les lieux et prendre connaissance des projets. Philippe Kerouanton, chef d'établissement, se tient à la disposition des familles désirant se renseigner sur le fonctionnement de l'école. L'année scolaire 2020 / 2021 concerne les enfants nés avant le 31 décembre 2018. Renseignements et prise de contact par mail : saintyvesnotredame.bourgblanc@orange.fr ou à partir du site internet de l'école : <http://saintyvesnotredame.wix.com/bourg-blanc>

Groupe scolaire public. Malgré la situation actuelle, nous commençons à préparer la rentrée de septembre 2020. Ainsi vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école publique de Bourg-Blanc, notamment s'il est né en 2017 ou 2018. Il faut alors prendre rendez-vous au 02 98 84 58 71 ou par mail ec.0291220U@ac-rennes.fr. La directrice, Madame Schmidt, peut vous recevoir les mardis, les jeudis ou les autres jours après 17 H. Pour procéder à l'inscription, vous aurez besoin de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. En plus des démarches administratives, l'établissement vous sera présenté.

ASP - Respecte du Léon : Familles endeuillées. Le GEFE, Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre au besoin de la communauté de cheminer dans le processus de deuil. Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité. La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven **jeudi 2 juillet** de 14 H 15 à 16 H 15. Inscription au 06 04 09 57 99.

CLIC Gérontologique. Le CLIC gérontologique Lesneven-Les Abers, service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. Contact du lundi au vendredi de 9 H à 12 H au 02 98 21 02 02.

Vie Associative et sportive

Familles Rurales - Gymnastique. Nous sommes désolées que la saison se soit terminée sans que nous puissions nous revoir. Nous vous donnons RDV en septembre pour la reprise (en fonction des décisions de la mairie). Nous vous souhaitons de bonnes vacances. Hélène et Valérie.

Club des Lacs. L'agence de voyage a confirmé le maintien du voyage en octobre vers la Crête, sauf si évidemment la situation sanitaire se détériorait à nouveau. Le solde du séjour devra donc se faire pour le **19 août**. Si toutefois quelques personnes souhaitent payer en 2 fois, il leur est possible de le faire dès à présent. Veuillez donc apporter votre chèque chez la responsable du voyage ou l'appeler si vous le souhaitez au 06 72 36 28 38.



Patin Roller Club. Notre gala a été suspendu, la fin de l'année écourtée mais elle se clôture comme tous les ans par le nettoyage des patins avant l'été. Les procédures sanitaires nous contraignent à nous organiser différemment. Aussi, nous vous remercions de bien prendre en compte les informations suivantes. Nous ferons une seule permanence le **samedi 20 juin** à la SOS de 10 H à 13 H pour que vous puissiez venir chercher les patins afin de les nettoyer chez vous (consignes sur le site onglet « vie du club » en bas de page). Au vu des conditions sanitaires, nous vous demandons de respecter scrupuleusement cette date et de vous organiser ainsi que : porter un masque, respecter la file d'attente en conservant la distanciation d'un mètre minimum, minimiser le nombre de personnes présentes (1 personne par famille si possible), entrer par la porte principale de la SOS, sortir par la porte de derrière de la SOS. Nous mettons tout en œuvre afin de minimiser au maximum les contacts physiques. Aussi, nous ferons les préinscriptions pour 2020/2021 par voie électronique et/ou lors du forum des associations en septembre. De même, les chèques de caution seront détruits si les conditions de restitution sont respectées (20 € pour le nettoyage, 130 € pour les patins). Enfin la restitution des patins nettoyés se fera lors d'une seule permanence le **samedi 27 juin** à la SOS de 10 H à 13 H aux mêmes conditions que la permanence du 20 juin. Comptant sur votre compréhension et au plaisir de vous revoir.



Hand Aberiou. La saison prochaine se prépare dès aujourd'hui. Au vu de la crise sanitaire que nous traversons, les permanences de licences ne pourront pas avoir lieu. Vous recevrez un mail indiquant la marche à suivre pour le renouvellement de votre licence. Pour toutes demandes de nouvelles inscriptions ou questions, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail : lhandaberiou@gmail.com, sur Facebook ou Instagram

Petites annonces - Commerces - Professions libérales

VERGER DE COAT AR BREIGNOU. La vente au Verger de Coat Ar Breignou est fermée jusqu'à la mi-septembre. Pendant les mois de juin et début juillet, Thierry HUET sera présent sur les marchés de Lannilis (mercredi), Plouguerneau (jeudi), Lambézellec (vendredi matin), Plabennec (vendredi après-midi) et St Renan (samedi).

EMPLOIS ➤ Recherche personnel pour arrachage d'échalotes sur Plouvien à partir du **22 juin** ☎ 06 81 53 70 90.

➤ Marine, 22 ans, possède BAFA et propose de garder vos enfants durant le mois d'août. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 06 40 58 88 85.

➤ L'ALSH de BOURG-BLANC recherche un agent polyvalent d'entretien et de restauration en CDI, 39 H 30 / mois. Poste à pourvoir immédiatement. Candidature à adresser à gael.morvan@epal.asso.fr

Un peu de breton chaque semaine - un tamm brezhoneg bep sizhun

Abred pe ziwzhat pik pe vran a gan : Tôt ou tard quelqu'un dévoilera la chose. **Va c'hoar he deus daouarn milliget :** Ma sœur a des mains qui cassent tout ce qu'elle touche. **Houmañ eo an dro gentañ din da vont :** C'est la première fois que j'y vais. **Lunedoù-heol zo ganin rak daoulagad sklaer am eus :** J'ai des lunettes de soleil parce que j'ai des yeux clairs. **Aet oamp betek Lannilis da welet hag-eñ edo c'hoazh an tour e kreiz an iliz :** Nous étions allés à Lannilis nous promener (voir si le clocher était toujours au milieu de l'église n'était qu'un prétexte). **Ne oa den ebet mui en e zav, an holl a dorte da c'hoarzhin :** Plus personne ne tenait debout tellement on se tordait de rire.

Chez nos voisins

L'AgOra Piscine à Lannilis a progressivement repris ses activités. Ouverture à la baignade libre du lundi au vendredi de 14 H à 15 H 30. Pendant l'été, nous proposons des stages de natation enfants et d'éveil aquatique à partir de 2 ans et demi. Le tarif est de 65 €. Les inscriptions pour l'école de natation à partir du 31 août ont commencé. Les inscriptions aux séances d'aquagym, aquabike, aquajogging, aquados, aquaconfiance, apprentissage et perfectionnement adultes, bébé à l'eau, éveil aquatique, sont possibles toute l'année. Renseignements au 02 98 42 88 74 et sur lagorapiscine.com.

Office de tourisme. Rando, sac à dos découverte, géocaching... Des idées d'activités pour découvrir les abers vous attendent dans nos bureaux ! **Dès le 15 juin et jusqu'au 21 août :** l'expo Dentelles Nomades revient ! Rendez-vous à Plouvien (chapelle St Jaoua), Saint-Pabu (lavoire du bourg) et Tréglonou (le pont). En juin, les bureaux de l'office du tourisme du Pays des Abers vous ouvrent leurs portes dans le respect des mesures sanitaires : - Lannilis : mardi et jeudi 9 H 30 – 12 H, mercredi et vendredi 9 H 30 -12 H & 14 H – 17 H, samedi 9 H – 12 H ☎ 02 98 04 05 43. - Plouguerneau : lundi au samedi 9 H 30 -12 H & 14 H – 17 H. Fermé le mercredi. ☎ 02 98 04 70 93. Le point info de l'Aber Wrac'h ne rouvrira pas ses portes pour le moment. Toutes nos infos : office@abers-tourisme.com / Facebook : Office de Tourisme du Pays des Abers / Instagram : Pays des Abers. Merci de penser à votre masque et au respect des gestes barrières ! Prenez soin de vous.

Skol Diwan, Plabennec. Portes ouvertes **samedi 20 juin** de 10 H à 12 H sur RDV au 02 98 37 64 05 ou par mail : diwan.plab@free.fr

Mémento

• Pharmacie de garde ☎ 32 37	• Cabinets infirmiers :	QUINTRIC / MASSON ☎ 06 08 91 21 97
• Médecin : 15		PAUBET / DUDEY / TOURNELLEC ☎ 02 98 84 57 17
• Sapeurs Pompiers : 18 ou portable 112		CAM / HUCHET ☎ 06 84 48 13 91
• Gendarmerie : 17 ou 02 98 40 41 05	• Taxi de l'Iroise :	☎ 02 98 84 50 63 / 06 80 06 17 00

DON DE SANG

Le don du sang est irremplaçable : ce geste essentiel et généreux permet de soigner un million de malades par an. Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte peuvent prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr, rubrique RDV en ligne avec l'application don de sang. Afin d'accueillir les donateurs dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donateurs de rester chez eux en cas de symptômes grippaux. Respecter les gestes barrières, ainsi que les consignes transmises sur place. Ne pas venir accompagné de personnes qui ne donnent pas leur sang.

Les donateurs sont attendus à Plabennec
lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 juin
de 8 H à 13 H salle Marcel Bouguen.

Merci d'avance pour votre générosité.



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable



Vous avez des questions
sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)